

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 OCTOBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00465

FONDS DE SOUTIEN INCUBATEUR D'ÉVÉNEMENTS - PARTENARIAT ENTRE SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ET L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-ÉTIENNE METROPOLE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 30 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 48
Nombre de pouvoirs : 12
Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,

RECU EN PREFECTURE

Le 17 octobre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221006-D20220046510

Date de mise en ligne : 17 octobre 2022

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Gilles THIZY donne pouvoir à M. Denis BARRIOL

Membres titulaires absents excusés :

M. Cyrille BONNEFOY, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET,
M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 OCTOBRE 2022

FONDS DE SOUTIEN INCUBATEUR D'ÉVÉNEMENTS - PARTENARIAT ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

CONTEXTE

La stratégie touristique de Saint-Etienne Métropole s'appuie prioritairement sur le développement du tourisme d'affaires. A ce titre, le « Convention Bureau de l'Office de Tourisme » assure une fonction de porte d'entrée pour les organisateurs d'événements. Son action prévoit de cibler des colloques, congrès et salons en lien avec les thématiques d'excellence du territoire que sont la santé, le numérique et le manufacturing.

Un dispositif de soutien à l'émergence de ces événements, « Incubateur d'Événements », a été mis en place par délibération du conseil de Communauté du 29 septembre 2016. L'objectif poursuivi est d'ancrer ces événements sur la métropole en les installant durablement afin de tirer parti du double bénéfice lié aux retombées économiques et à l'image spécifique portée par ces secteurs innovants. Ce dispositif permet ainsi aux acteurs détenteurs des savoir-faire, œuvrant quotidiennement dans les entreprises et fédérations et qui ne disposent ni du temps nécessaire, ni des compétences requises à l'élaboration et à la gestion de ce type de manifestation, de bénéficier d'un appui.

Afin de porter ces actions, l'Office de Tourisme de Saint-Etienne assure l'animation et la gestion d'un fonds de soutien qui permet d'accompagner financièrement et en ingénierie les porteurs de projet durant les phases de conception et de lancement de nouvelles manifestations. Ce fonds de soutien est abondé par Saint-Etienne Métropole mais peut également être soutenu via un co-financement public et/ou la participation d'entreprises.

Le processus de détection et d'accompagnement mis en œuvre est le suivant :

- en lien avec l'Office de Tourisme, Saint-Etienne Métropole identifie les porteurs de projets,
- le « Convention Bureau de l'Office de Tourisme » accompagne les porteurs de projet, avec l'appui de Saint-Etienne Métropole, dans le montage des événements (pilotage et coordination des experts pour l'élaboration des contenus, échanges avec les structures réceptives, notamment Saint-Etienne Événements ...),
- les 2 structures apportent leur appui au porteur du projet sur l'élaboration du budget et du plan de communication et facilitent les mises en relation pour les questions de diffusion, de logistique,...
- les événements présentés et retenus en Comité de Pilotage Tourisme d'Affaires sont accompagnés financièrement par le fonds de soutien.

Dans le période de la dernière convention triennale 2019 – 2022, la dynamique événementielle a été largement impactée par la crise sanitaire et les restrictions. Malgré ce contexte peu favorable, le fonds a permis de soutenir plusieurs événements en lien direct avec les filières d'excellence du territoire, à hauteur de 40 675,19 €. Ces soutiens dirigés visent une dynamique permettant d'installer des événements récurrents sur notre territoire, directement liés aux filières d'excellence.

Les évènements soutenus par le fonds de développement ont été :

- **Kiné France Prévention en 2019 pour un montant total de 15 186,55 €** : 8^e congrès de l'association, les 24 et 25 mai 2019 au Campus Santé Innovation de la Faculté de médecine de Saint-Etienne, plus de 200 participants (kinésithérapeutes, mais également préventeurs d'entreprises et médecins du travail), avec 42 conférences et 20 ateliers ; **Orthomanufacture, innovez dans les implants** : une quarantaine d'industriels, les 9 et 10 avril sur le site de Métrotech, exposition des dernières nouveautés de la filière des implants et des instruments en orthopédie-traumatologie-rachis-dentaire et également des conférences de haut niveau technique et scientifique, animées par des experts de la recherche, de l'enseignement et de l'industrie, Soirée conviviale à la cité du Design pendant la Biennale Internationale ; **Click&Shop** : dédié aux dernières tendances du commerce en ligne, près de 1 000 visiteurs et 54 exposants (contre 40 en 2018).
- **pour 2020 pour un montant total de 15 000 € : Click&Shop**, deuxième édition avec près de 1 000 visiteurs et 54 exposants. Parmi les entreprises présentes au sein de l'espace d'exposition de la Grande Usine Créative : Webqam, CoOra, Google Saint-Etienne, SFI, Orange....
- **pour 2021 pour un montant de 10 488,64 € : Manufacture des Surfaces, le 13 octobre 2020 au Centre de Congrès de Saint-Etienne en phygital** : intervenants scientifiques et Industriels de haut niveau, partageant un objectif commun : transférer les innovations issues de la recherche scientifique applicables au domaine du traitement de surface vers l'industrie pour stimuler la compétitivité des entreprises françaises et favoriser la création d'emplois ; **Metallic Nano-Objects, du 17 au 19 novembre 2021 au Campus santé Innovation** : 5^e Atelier International sur les Nano-Objets Métalliques (MNO), les 17 au 19 novembre 2021. Edition à la participation nationale mais aussi internationale (plus de 10 pays représentés), présentation d'une vue d'ensemble des récentes avancées et challenges dans le développement des nano-objets métalliques.

PERSPECTIVES 2022-2024

Plusieurs projets d'importance sont d'ores et déjà en cours de structuration sur les années à venir :

- le projet New Manufacturing, s'appuyant notamment sur les réalisations actuelles autour de Go Fab ou des French Photonics Days. L'ambition est d'installer un événement fort et récurrent sur notre territoire du type Biennale du Manufacturing, regroupant différentes dynamiques existant de façon indépendante aujourd'hui,
- le projet sur le thème de l'habitat et du design au travers du salon portant le même nom, afin de proposer un salon déclinant spécifiquement les particularités liées au design du territoire.

Les événements identifiés actuellement dans les années à venir :

- Go Fab,
- French Photonics Days,

- Biennale du Manufacturing,
- Congrès de la Société Française de Biomécanique,
- Symposium en Sciences Infirmières,
- Salon Orthomanufacture,
- Salon Click and Shop,
- Conférence sur le marketing social appliqué à la santé,
- Colloque Plateforme Intelligence Artificielle,
- Biennale du Réseau Entreprendre.

Plus largement, les objectifs poursuivis sont :

- 1 à 2 événements à créer pour la période du partenariat,
- 1 à 3 événements tournants à attirer sur le territoire (minimum 300 participants par événement pour les premières éditions, minimum 500 pour les suivantes),
- audience nationale, voire internationale,
- pérennisation de l'événement sur le territoire avec perspective d'autonomie financière après 3 éditions.

Aussi, au regard des résultats obtenus, ce partenariat favorise une démarche ambitieuse qui permet de consolider les événements créés et ceux ayant un impact dans le rayonnement de notre territoire. Ces projets de congrès, salons ou colloques valorisent ainsi la capacité à entreprendre et à créer de notre territoire, de ses acteurs et de leur excellence industrielle et scientifique.

Il convient de poursuivre la dynamique entreprise en matière de :

- stratégie et de plan d'actions à l'aide des outils de gestion et de suivi de projets mis en place,
- veille et benchmark sur les modèles économiques et scientifiques des événements fixes et tournants,
- identification des spécialistes et organisateurs d'événements,
- rédaction d'un argumentaire à destination des porteurs de projets,
- prospection des événements à attirer sur le territoire pour les années 2022 à 2024 dans le cadre de la convention triennale 2022-2024 en vigueur.

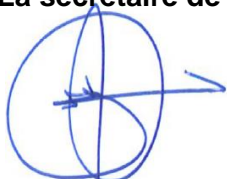
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention de 50 000 € pour l'exercice 2022 à l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole, au titre du dispositif « Fonds de soutien Incubateur à Evénements » ;**
- **approuve le projet de convention correspondant ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention et toutes pièces nécessaires à la résolution de cette affaire.**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget Entrepreneuriat-innovation au chapitre 65 INUM-657382 Dest-SUFLI.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

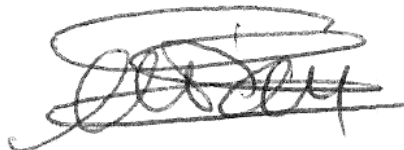
M. David FARA ne prend pas part au vote.

**Pour extrait,
La secrétaire de Séance,**



**Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente**

Le Président,



Gaël PERDRIAU